

Date de la convocation : 27 février 2014

Présents : BILLOT Maryse ; BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCMITT Benoît ; JACOB Alexis ; JUAREZ Emilio ; LANTUEJOUL Philippe ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain.

Muriel MARCEAU a été désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 30 JANVIER 2014**

Le compte-rendu du 30.01.2014 est adopté à l'unanimité.

### **Modification de l'ordre du jour**

Inscription d'un point supplémentaire :

#### Commission administration finances

- Plateau sportif : non application des pénalités de retard

Adopté à l'unanimité

## **COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE**

### **1. Dates des manifestations**

Lundi 17 mars	à partir de 16 h 30	Don du sang, Espace du Marais.
Mardi 18 mars	20 h 30	Conférence-débat proposée par Familles Rurales associations de Saône et Mamirolle : « la communication non-violente dans la relation parents-enfants ».
Mercredi 19 mars	14 h 30	« Raconte-moi une histoire », Médiathèque l'Outo.
Samedi 22 mars	9 h 00 - 16 h 00	Bourse aux vêtements organisée par Les Loustiques du Marais, Espace du Marais.
Mercredi 2 avril	17 h 00	Cinéma « Minuscules, la vallée des fourmis perdues ».
	20 h 00	Cinéma « La Belle et la Bête », Espace du Marais.
Dimanche 27 avril	Toute la journée	Diagonale du Doubs, Espace du Marais.

Les visites guidées du Marais reprennent. Les dates sont disponibles sur le site internet et sur des dépliants disponibles dans le hall de la mairie.

### **2. Saveurs et passions : bilan**

Pour la 10<sup>ème</sup> édition de cette manifestation, la date avait été avancée au 8 et 9 février en raison des élections municipales. Ont été accueillis 39 exposants pour les passions, 11 pour les saveurs, et 6 exposants de bijoux soit 56 au total. Cette année, la commission avait fait le choix de supprimer les 5 emplacements sur la scène, ce qui a donné satisfaction à tous. Le nombre d'entrées de 424 est en très nette baisse par rapport à 2013 (551). Contrairement aux années précédentes, les habitants du plateau et des environs sont moins représentés, au profit des Saônois. Les exposants ont été très satisfaits de leur week-end grâce à une ambiance et à l'accueil chaleureux.

Emilio JUAREZ exprime la satisfaction du comité de Jumelage pour la participation à cette journée (buvette et petite restauration).

Intervention de Nicole FILSJEAN : « Je tiens à remercier les élus, les conjoints et les bénévoles qui ont œuvré tout au long du mandat à mes côtés. Autant dans les manifestations telles que le cinéma, le vide-greniers, les cérémonies patriotiques et bien d'autres ponctuelles (la dernière en date étant le spectacle de danses russes) que dans le cadre de la médiathèque, pour les animations, les expositions d'artistes de très grande qualité et dans le cadre du comité de lecture pour les commandes mensuelles. Je n'oublie pas les agents avec qui j'ai eu plaisir à travailler tout au long de ces 13 années.»

## **COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES**

### **3. Budget : comptes de gestion du percepteur 2013**

Patrick SAILLARD présente les comptes de gestion des différents budgets pour l'exercice 2013 transmis par le receveur municipal,

Après avoir entendu en séance le rapport qui constate que les comptes administratifs correspondants se trouvent en concordance avec ceux-ci,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2013 établi par M. le Percepteur, Adopté à la majorité par 14 voix pour, 3 voix contre (Emilio JUAREZ, Claude MENETRIER, Christian PRAOM).
- Compte de gestion du budget assainissement pour l'exercice 2013 établi par M. le Percepteur, Adopté à l'unanimité
- Compte de gestion du budget forêt pour l'exercice 2013 établi par M. le Percepteur, Adopté à l'unanimité
- Compte de gestion du budget caveaux pour l'exercice 2013 établi par M. le Percepteur, Adopté à l'unanimité
- Compte de gestion du budget CCAS pour l'exercice 2013 établi par M. le Percepteur, Adopté à l'unanimité
- Compte de gestion du budget périscolaire et accueil de loisirs pour l'exercice 2013 établi par M. le Percepteur, Adopté à l'unanimité

A la demande de Claude MENETRIER il est précisé aux élus que le premier remboursement des emprunts pour les deux opérations d'investissement a été réalisé en septembre 2013. L'annuité des emprunts 2013 s'est élevée à 193 300 €.

### **4. Budget : comptes administratifs 2013**

En application de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal élit un président de séance ad hoc pour débattre et voter les comptes administratifs.

Patrick SAILLARD, élu président de séance à l'unanimité, rapporte les comptes administratifs de l'exercice 2013, donne acte de la présentation faite des comptes administratifs 2013, qui sont résumés par les tableaux suivants et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

M. le Maire quitte la séance au moment du vote.

<b><u>Budget principal</u></b>	Résultats 2012	Résultats 2013			Résultats cumulés
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution	
Investissement	-1 125 613.86 €	-4 816 251.83 €	4 616 629.92 €	-199 621.91 €	<b>-1 325 235.77 €</b>
Fonctionnement	1 304 492.39 €	-1 461 091.99 €	2 241 857.84 €	780 765.85 €	<b>2 085 258.24 €</b>
					<b>760 022.47 €</b>
		Dépenses	Recettes	Solde RAR	
<b>Restes A Réaliser 2013</b>	<b>-378 573.13 €</b>	<b>854 901.61 €</b>	<b>476 328.48 €</b>		

Adopté à la majorité par 13 voix pour, 3 voix contre (Emilio JUAREZ, Claude MENETRIER, Christian PRAOM).

<b><u>Assainissement</u></b>	Résultats 2012	Résultats 2013			Résultats cumulés
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution	
Investissement	-292 031.92 €	-396 836.83 €	489 251.50 €	92 414.67 €	<b>-199 617.25 €</b>
Fonctionnement	19 733.63 €	-145 646.32 €	151 966.63 €	6 320.31 €	<b>26 053.94 €</b>
					<b>-173 563.31 €</b>
		Dépenses	Recettes	Solde RAR	
<b>Restes A Réaliser 2013</b>	<b>-22 449.50 €</b>	<b>229 084.00 €</b>	<b>206 634.50 €</b>		

Adopté à l'unanimité : 16 voix pour.

<b>Forêt</b>	Résultats 2012	Résultats 2013			Résultats cumulés
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution	
Investissement	-13 169.80 €	-19 640.20 €	28 935.90 €	9 295.70 €	-3 874.10 €
Fonctionnement	311 601.65 €	-116 264.13 €	80 388.62 €	-35 875.51 €	275 726.14 €
					<b>271 852.04 €</b>

Restes A Réaliser 2013	Dépenses	Recettes	Solde RAR
	-25 479.50 €	0.00 €	-25 479.50 €

Adopté à l'unanimité : 16 voix pour.

<b>Caveaux</b>	Résultats 2012	Résultats 2013			Résultats cumulés
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution	
Investissement	-39 635.39 €	0.00 €	1 094.40 €	1 094.40 €	-38 540.99 €
Fonctionnement	1 942.51 €	-1 094.40 €	1 565.00 €	470.60 €	2 413.11 €
					<b>-36 127.88 €</b>

Adopté à l'unanimité : 16 voix pour.

<b>CCAS</b>	Résultats 2012	Résultats 2013			Résultats cumulés
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution	
Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Fonctionnement	848.62 €	-24 276.93 €	23 428.31 €	-848.62 €	0.00 €
					<b>0.00 €</b>

Adopté à l'unanimité : 16 voix pour.

<b>Périscolaire et accueil de loisirs</b>	Résultats 2012	Résultats 2013			Résultats cumulés
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution	
Investissement	-623.80 €	-12 777.93 €	1 041.80 €	-11 736.13 €	-12 359.93 €
Fonctionnement	0.00 €	-263 927.81 €	276 287.74 €	12 359.93 €	12 359.93 €
					<b>0.00 €</b>

Adopté à l'unanimité : 16 voix pour.

M. le Maire rappelle que lors du lancement des travaux (groupe scolaire et plateau sportif), la prospective financière présentée en avril 2011 avait pour objectif un résultat de 617 780 €. Le résultat réalisé au 31.12.13 de 760 022.47 € est supérieur de 23 % à cette prévision.

## 5. Affectation des résultats 2013

En application de l'instruction budgétaire et comptable, il convient de décider de l'affectation de l'excédent brut de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2013 des budgets de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats comme suit :

<b>Budget principal</b>	Résultats cumulés 2013	Restes A Réaliser 2013			Solde de financement	Besoin de financement	Report 2014
		Dépenses	Recettes	Solde RAR			
Investissement	-1 325 235.77 €	-378 573.13 €	854 901.61 €	476 328.48 €	-848 907.29 €	848 907.29 €	-1 325 235.77 €
Fonctionnement	2 085 258.24 €						1 236 350.95 €
							848 907.29 €

compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés"

Adopté à la majorité par 15 voix pour, 2 voix contre (Emilio JUAREZ, Christian PRAOM).

<b>Assainissement</b>	Résultats cumulés 2013	Restes A Réaliser 2013			Solde de financement	Besoin de financement	Report 2014
		Dépenses	Recettes	Solde RAR			
Investissement	-199 617.25 €	-22 449.50 €	229 084.00 €	206 634.50 €	7 017.25 €	0.00 €	-199 617.25 €
Fonctionnement	26 053.94 €						26 053.94 €
							0.00 €

compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés"

Adopté à l'unanimité

<b>Forêt</b>	Résultats cumulés 2013	Restes A Réaliser 2013			Solde de financement	Besoin de financement	Report 2014
		Dépenses	Recettes	Solde RAR			
Investissement	-3 874.10 €	-25 479.50 €	0.00 €	-25 479.50 €	-29 353.60 €	<b>29 353.60 €</b>	<b>-3 874.10 €</b>
Fonctionnement	275 726.14 €						<b>246 372.54 €</b>
							<b>29 353.60 €</b>

compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés"

Pour précision demandée par Claude MENETRIER, les recettes des affouages encaissées en décembre 2013 sont enregistrées au budget principal 2013 et non pas au budget forêt. La recette est comprise dans le solde d'exécution 2013.

Adopté à l'unanimité

<b>Caveaux</b>	Résultats cumulés 2013	Restes A Réaliser 2013			Solde de financement	Besoin de financement	Report 2014
		Dépenses	Recettes	Solde RAR			
Investissement	-38 540.99 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	-38 540.99 €	(stock caveaux)	<b>-38 540.99 €</b>
Fonctionnement	2 413.11 €						<b>2 413.11 €</b>
							<b>0.00 €</b>

compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés"

Adopté à l'unanimité

<b>CCAS</b>	Résultats cumulés 2013	Restes A Réaliser 2013			Solde de financement	Besoin de financement	Report 2014
		Dépenses	Recettes	Solde RAR			
Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €		<b>0.00 €</b>
Fonctionnement	0.00 €						<b>0.00 €</b>

Adopté à l'unanimité

<b>Périscolaire et accueil de loisirs</b>	Résultats cumulés 2013	Restes A Réaliser 2013			Solde de financement	Besoin de financement	Report 2014
		Dépenses	Recettes	Solde RAR			
Investissement	-12 359.93 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	-12 359.93 €	<b>12 359.93 €</b>	<b>-12 359.93 €</b>
Fonctionnement	12 359.93 €						<b>0.00 €</b>
							<b>12 359.93 €</b>

compte 1068 "excédents de fonct. capitalisés"

Adopté à l'unanimité

M. le Maire félicite les membres du Conseil municipal qui peuvent être satisfaits des résultats présentés : le report de 1 236 350 € sur le budget principal prouve bien que les finances de la commune de Saône sont saines malgré ce que certaines personnes auraient tendance à déformer.

M. le Maire rappelle également qu'en investissement, l'encaissement du F.C.T.V.A. sera d'environ de 713 000 € à percevoir par la commune sur l'exercice 2014.

## 6. Investissements à autoriser avant le vote du budget

Le budget 2014 devra être voté avant le 30 avril 2014.

Patrick SAILLARD propose d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes :

- avant le vote du budget principal :

Objet	Imputation budgétaire		TTC
Plan d'évacuation à l'école maternelle	D21	21568	340.00 €

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif.

- avant le vote du budget assainissement :

Objet	Imputation budgétaire		TTC
Réparation de la fuite de réseaux d'assainissement à la voie ferrée (parcelle Champlon)	D23	2315	4 400.00 €

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif.

Adopté à l'unanimité

## **7. Cession d'un véhicule**

Le véhicule C15 Citroën, immatriculé 6759 WG 25, dont la date de première mise en circulation est le 03 mars 1995, est hors service et peut être considéré comme épave.

Un particulier souhaite acquérir l'épave pour la somme de 100 €.

Il est proposé :

- de céder, le véhicule Citroën C15 immatriculé 6759 WG 25 pour une valeur de 100 € à M. Alexandre GALLI.
- que cette recette sera portée au budget principal de l'exercice 2014 au compte 7718.

Adopté à l'unanimité

## **8. Plateau sportif : non application des pénalités de retard**

Concernant le chantier de construction du plateau sportif, Patrick SAILLARD expose :

Que l'entreprise PERRIN SAS a réalisé son marché en temps et en heure et qu'il n'y a pas, par conséquent, lieu de lui appliquer les pénalités de retard.

Que l'entreprise DUC ET PRENEUF a subi des contraintes, indépendantes de sa volonté, et qu'il n'y a pas lieu de lui appliquer la totalité des pénalités de retard de 5 000 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Décide

- De ne pas appliquer de pénalités de retard à l'entreprise suivante qui a réalisé son marché en temps et en heure :  
Lot 09 – Menuiseries intérieures                      PERRIN SAS
- De n'appliquer que 1 500 € de pénalités de retard à l'entreprise suivante :  
Lot 08 – serrurerie métallerie                      DUC ET PRENEUF

Adopté à l'unanimité

Intervention de Patrick SAILLARD : « Pour cette dernière séance, je tenais à remercier les membres de ma commission et surtout Pascale et Martine pour le soutien apporté lors de ces six années. Je tiens également à remercier Alain de m'avoir gardé sa confiance lorsque j'ai quitté Saône.

Je souhaite tous mes vœux de réussite à l'équipe qui nous succédera.

Et surtout qu'elle garde le cap qu'elle s'est fixé pour lequel elle a été élue.

Je dis cela car si nous n'avions pas cru en nous, jamais le nouveau gymnase n'aurait vu le jour (il suffisait de faire des travaux dans l'ancien), le groupe scolaire était une aberration, on ne pourra plus circuler, la reprise du périscolaire entraînerait sa mort et je vous fais grâce de la nouvelle salle des fêtes.

Mais une fois les travaux finis, tout le monde est content et oublie les griefs passés. La nouvelle salle des fêtes n'y échappera pas.

Je conclurai avec un espoir (certes limité) que tout ce travail du Conseil soit mieux relayé (je n'ai pas dit reconnu) et de façon impartiale par la presse locale. »

## **COMMISSION AFFAIRES SOCIALES**

### **9. Accueil de loisirs vacances d'hiver : bilan**

L'accueil de loisirs a eu lieu la première semaine des vacances d'hiver du 24 au 28 février 2014.

22 enfants ont été accueillis soit 16 familles.

Le thème était « la fête des Grands-mères » : trois personnes du Club du 3<sup>ème</sup> âge sont intervenues pour un échange sur la vie d'autrefois, les enfants ont rendu visite aux résidents de la maison de retraite.

Avec l'A.C.C.A., les enfants ont continué l'installation de nichoirs à canard dans le marais de Saône.

Ces partenariats enrichissants pour les enfants seront à reconduire.

### **10. CCAS voyage ANCV : information**

Dominique PEYRARD présente le voyage prévu Au Pradet du 20.09.2014 au 27.09.2014.

Ces voyages annuels organisés par le CCAS en partenariat avec l'ANCV rencontrent un vif succès.

Les inscriptions sont closes (5 personnes sont sur la liste d'attente). 58 personnes sont inscrites dont 20 personnes non-imposables.

L'autocariste n'est pas encore choisi, mais plusieurs devis ont été reçus.

M. le Maire remercie les membres du CCAS, représentant le Secours Catholique, le 3<sup>ème</sup> âge, les familles, pour leur investissement.

### **11. Rythmes scolaires : information**

Les nouveaux rythmes scolaires seront appliqués à partir de la rentrée de septembre 2014. Un courrier préparé par le Groupe de pilotage a été adressé aux parents afin de bien repreciser les nouveaux horaires scolaires arrêtés ainsi qu'un questionnaire pour identifier les besoins des familles pour les plages horaires de 15 h 30 à 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 11 h 30 à 12 h les mercredis.

Les résultats sont attendus dans les prochains jours.

Dominique PEYRARD explique que ce dossier important avance et doit aboutir dans les prochains mois afin d'informer les familles avant la fin de l'année scolaire.

## **COMMISSION PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT**

### **12. Forêt : travaux sylvicoles 2014**

Les propositions de l'ONF relatives au programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier de la commune en 2014 sont les suivantes :

- Dégagement de plantations avec maintenance des cloisonnements pour favoriser le développement des mélèzes et des chênes: parcelles 1 – 10 – 18 – 25 – 44.r – 44.p – 45.
- Dégagement de plantations avec création de cloisonnements pour le développement des chênes et des douglas : parcelles 29 – 35.
- Plantation : fourniture et mise en place de 2 750 plants, chêne sessile, alisier, merisier : parcelles 25 – 45.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le programme d'actions de l'ONF pour 2014, pour un montant global de 20 328.60 € H.T.,

Les crédits sont inscrits au budget forêt de l'exercice 2014,

Adopté à l'unanimité

### **13. Affouage : information**

La distribution des lots d'affouage s'est bien déroulée grâce au travail et au sérieux des garants.

Cependant, il est nécessaire de faire le point sur trois lots d'affouage attribués après la clôture et sans tirage au sort.

Afin de respecter les règles et les principes mêmes de l'affouage qui implique un tirage au sort avec publicité, il est nécessaire de remettre à la vente ces lots restants.

M. SAINTAIN de l'ONF sera sollicité pour trouver une solution à l'attribution de ces lots.

Adopté à l'unanimité

### **14. Convention SPA : renouvellement 2014**

Il est rappelé aux membres du Conseil que la convention pour le fonctionnement et la gestion d'une fourrière permet au maire d'assurer ses obligations concernant la capture, l'hébergement et la surveillance sanitaire des chiens en état de divagation sur le territoire communal.

Il est proposé

- de renouveler la convention signée avec la S.P.A. de Besançon
- d'autoriser le maire à signer la convention avec la S.P.A. de Besançon,
- de verser à la S.P.A. une somme forfaitaire par habitant par an dont le montant en 2014 s'élève à 0.35 € pendant la durée de la convention à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2014.

Adopté à l'unanimité.

# COMMISSION URBANISME

## 15. Etat des demandes d'urbanisme

Commission urbanisme du 13/02/2014						
TYPE	N° de dossier	Déclarant		Adresse du terrain	Objet de la demande	Décision
		Identification				
DP DÉPÔT	DP02653214C0003	RIGAL Philippe		19 rue Louis Pergaud	Construction d'une véranda	En cours d'instruction
	DP02653214C0004	PINHEIRO Nicolas – Copropriété		1 allée Louis Jahier	Ravalement de façade face Sud-Ouest	En cours d'instruction
	DP02653214C0005	BÔLE Louis		1 rue de la fontaine	Bardage en mélèze sur un mur pignon non visible	En cours d'instruction
	DP02653214C0006	MATHEVON Daniel		19 rue du Hameau	Pose de clôture, d'un portillon et d'un portail	En cours d'instruction
	DP02653214C0007	LUX Philippe		20 rue des Frères Maire	Modification de façade : transformation d'une fenêtre en porte fenêtre	En cours d'instruction
	DP02653214C0008	DUFOR Nathalie		5 rue Francis Bouton	Rénovation bâti existant et création de surface plancher	En cours d'instruction
	DP02653214C0009	FUMEY Daniel		15 rue du Fournay	Remplacement bardage bois par bardage uni	En cours d'instruction
DP DÉCISION	DP02653213C0072	RIEGERT Frédéric et Marie-Laure		4 rue des Perrières	Construction d'un pool house et d'une piscine, y compris les aménagements extérieurs	Accordée
	DP02653214C0001	HEISER Sylvie		6 rue de Roumotte	12 panneaux photovoltaïques sur toiture	Tacite
	DP02653214C0002	DEVAUX Laurence		15 Grande Rue	Isolation par l'extérieur de la construction	Tacite
PC DÉPÔT	PC02553213C0015	SCI la Rocade - BERNARD Denis		Les Ecots (rue du Cheneau Blond)	Extension du Supermarché existant : stationnement (dont une partie couverte, surface de vente, laboratoires, réserves + déplacement de la station-service et de la station de lavage	Complétude - En cours d'instruction
	PC02553214C0001	Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs - Représenté par BESSOT Léon		Rue du Cheneau Blond	Reconstruction du centre de première intervention de Saône, y compris la démolition des éléments détériorés	Complétude - En cours d'instruction
	PC02553214C0002	SCI ELGA - GUILLAME Evelyne		7 rue Francis Bouton	Agrandissement d'un logement existant situé au RDC d'un bâtiment existant. Création d'un escalier métal extérieur pour l'entrée du logement existant R+1 et aménagement de places de stationnement sur la parcelle	En cours d'instruction
	PC02553214C0003	FAGAUT Javotte		10 rue Louis Pergaud	Extension d'une maison existante	En cours d'instruction
CUa DÉCISION	CUa02553214C0004	SCP RACLE ET COLIN 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03		5 rue de la Fontaine		Simple information
	CUa02553214C0005	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône		2 impasse du Bouleau		Simple information
	CUa02553214C0006	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône		1 allée Louis Jahier 22 rue de la Mairie		Simple information
	CUa02553214C0008	HUFSCHEMITT Benoit 20 rue de la mairie 25660 Saône		Allée Louis Jahier		Simple information
CUB DÉPÔT	CUB02553214C0007	Raphaël CALLIER, notaire 2 rue des Frères Lumière - BP 3147 25047 Besançon cedex			Construction d'un bâtiment à usage d'habitation d'une superficie de 150 m² sur 2 étages avec garage	En cours d'instruction
TYPE	N° de dossier	Vendeur		Acheteur	Adresse du bien	Application DPU simple
DIA	DIA2014-01	MICHEL Christiane		HUOT-MARCHAND Michel	2 impasse du Bouleau	Non

## **16. Travaux de viabilité : résultats de l'appel d'offre**

Patrice DI BENEDETTO présente les résultats de l'appel d'offre pour les travaux de viabilité rue de la Gare et Aux Grands Vergers. Trois entreprises ont répondu. Après analyse il a été décidé de retenir les offres de travaux les mieux-disantes :

### **Budget principal : renouvellement et renforcement du réseau eau potable et mise en conformité du réseau de défense incendie par bouclage avenue de la Gare**

Entreprise PUSARD TP	49 142.50 € HT	soit 58 971.00 € TTC
----------------------	----------------	----------------------

### **Budget assainissement : travaux collecteur eaux usées Aux Grands Vergers**

PUSARD TP – Travaux	10 205.00 € HT	soit 12 246.00 € TTC
SOPRECO – essais et contrôle	1 070.75 € HT	soit 1 284.90 € TTC

M. le Maire détaille les différents tracés des canalisations existantes du secteur et les tracés des canalisations qui seront réalisées dans le cadre de ces travaux. Trois conventions sont signées pour le passage de ces canalisations sur les terrains privés.

## **17. Conventions pour le financement des travaux de viabilité**

Concernant ces travaux de viabilité rue de la Gare et Aux Grands Vergers, la commune est maître d'ouvrage et portera l'ensemble du projet.

Dans le cadre de la mutualisation des travaux, le SHIEL participera au financement des travaux concernant le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable et Carré de l'Habitat, en tant que propriétaire de la parcelle viabilisée.

Il est proposé d'autoriser, M. le Maire, à signer les conventions de répartition financière de ces travaux.

Adopté à l'unanimité.

## **18. Syndicat des Alaines : information lancement étude assainissement**

Le Syndicat Intercommunal des Alaines a décidé de créer un groupement de commande, entre les trois communes du syndicat et les communes de Morre, La Vèze et Fontain pour une étude de faisabilité concernant le devenir de la station d'épuration des Alaines et celui des équipements d'assainissement d'autres communes. Cette étude permettra de présenter plusieurs scénarii pour des travaux de mise aux normes et engager une réflexion globale sur un périmètre élargi.

M. le Maire rappelle que cette problématique sera un dossier à mener à bien pour le prochain mandat.

Patrice DI BENEDETTO remercie les membres de la commission urbanisme qui l'ont assisté lors de ces 6 années de mandat.

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **Dates à retenir**

- Elections municipales                      dimanche 23 mars 2014

### **Intervention des élus**

Intervention de Muriel MARCEAU : « Pour le dernier Conseil municipal de ce mandat, je voulais dire quelques mots.

Nouvelle élue en 2008, j'ai découvert que, même à Saône, l'univers politique pouvait être impitoyable. Cependant, et heureusement, le monde municipal permet de s'impliquer dans des domaines extrêmement variés et extrêmement formateurs. Bref, c'est passionnant.

Je suis fière de pouvoir dire que, pendant ces 6 ans, j'ai assisté à tous les Conseils municipaux, je n'ai manqué qu'exceptionnellement des réunions de mes commissions, j'ai participé à toutes les réunions du comité de PLU, tous les 8 mai et 11 novembre, aidé à tous les repas des anciens...

Je suis fière donc de mon investissement au quotidien pour l'ensemble des concitoyens; j'assume ce que j'ai voté en Conseil municipal, et je suis fière des petits comme des gros projets qui en ont découlé durant ce mandat. De plus j'ai toujours essayé d'être dans le constructif plutôt que dans le conflictuel.

Au sein d'une équipe soudée autour du maire, je suis fière d'avoir rempli le rôle qui m'avait été confié par les Saônois en m'élisant en 2008.



En effet, être un élu, ce n'est pas satisfaire tout le monde, c'est impossible vu qu'il y a forcément des intérêts contraires entre eux. Non, être conseiller municipal, c'est faire du mieux possible pour la collectivité, en tenant compte d'une multitude de contraintes et d'obligations, parfois contradictoires entre elles. C'est un exercice difficile et c'est cela aussi qui a rendu à mes yeux ce mandat si passionnant et si marquant.

Comme je trouve dommage que toutes mes connaissances si durement acquises ne servent plus, je me représente aux côtés d'Alain VIENNET pour, entre autres, ses belles qualités humaines et son enthousiasme communicatif et toujours intact à défendre les idées, les projets et toutes les valeurs auxquelles il croit pour le bien de tous.

Pour terminer, je tenais à dire que j'ai beaucoup apprécié de travailler avec mes différents collègues élus, ainsi qu'avec l'ensemble du personnel que j'ai côtoyé pendant ce mandat, en particulier tout le personnel de bureau.

Merci à vous tous et merci aussi à mon époux pour son soutien à mes côtés.

Bonne continuation à tous.

Et peut-être à bientôt pour certains... »

Intervention d'Alain VIENNET : « Je tiens à remercier, ce soir, dans ma fonction de Maire, les six conseillers sortants pour leur soutien et pour leur intervention lors du Conseil municipal du 30 janvier 2014.

Ces 6 années ont été remplies de beaucoup de bons moments mais certains ont été également parfois difficiles sans doute à cause de la bêtise humaine.

Je retire de ce mandat beaucoup de satisfaction, c'est pourquoi je ne regrette nullement d'y avoir mis toute mon énergie.

Je veux souhaiter une bonne retraite aux élus qui ne se représentent pas et bonne chance à ceux qui ont décidé de briguer un nouveau mandat.

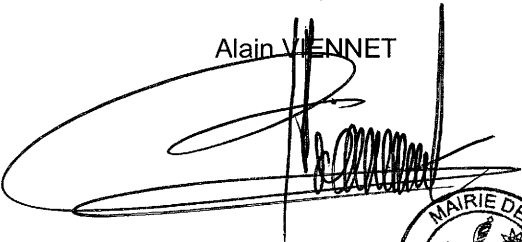

Je remercie, à nouveau, l'ensemble du personnel communal : les ATSEM, les services techniques, le service administratif, le personnel de la médiathèque et du périscolaire pour leur implication sans faille tout au long de ces 6 années à mes côtés et au service quotidien des administrés.

Merci, à vous tous et bonne continuation. »

La séance est levée à 19 h 55

Le Maire,

Alain VIENNET

Le rapporteur,

Muriel MARCEAU

